

COMMUNE DE FOUMBAN : POUR LES TRAVAUX DE L'ECLAIRAGE PUBLIC, LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE 60 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LE TRONÇON PORTE D'ENTREE – PALAIS DE JUSTICE DANS LA VILLE DE FOUMBAN

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice

2021, le Maire de ta commune de Fouban lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de l'éclairage public, la fourniture et installation de 60 lampadaires solaires dans le tronçon porte d'entrée – palais de justice dans la ville de Fouban département du Noun, Région de l'Ouest

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'installation de 60 Lampadaires solaires.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel est de quarante-un millions (41 000 000) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de

quatre (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINH DU, Exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Foumban dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à service technique de la commune de Foumban, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Foumban d'une somme non remboursable de 82 000 (quatre vingt-deux mille francs) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées

comme tel devra parvenir au Service technique de la commune, au plus tard le 25 Mars 2021 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/A0N0/CFBAN/CLPM-SPI/2021 du 18 JANVIER 2021

Pour les travaux de l'éclairage, La fourniture et installation de 60 lampadaires solaires dans le tronçon porte d'entrée – palais de justice dans la ville de Fouban département du Noun région de l'Ouest

Financement : BIP/MINHDU 2021

«A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de (huit cent vingt mille) 820 000 F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives , des propositions techniques et financières, aura lieu le 25 Mars 2021 à 11 heures, par la Commission de passation des Marchés de la commune de Fouban.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de ;

- Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des l'offres ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent ;
- Avoir un marché encore en cours d'exécution du fait de l'Entreprise ;
- Avoir un marché abandonné au cours des années 2018, 2019 et 2020 ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité

.2- Critères essentiels

- 1- Présentation générale de l'offre — Oui/Non
- 2- Références de l'entreprise —— Oui/Non
- 3- Moyens humains —— Oui/Non
- 4- Moyens matériels —— Oui/Non
- 5- Spécifications techniques —— Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du service départemental des opérations urbaines et du développement social urbain du Noun.

DSCHANG le 25 Février 2021
Le MAIRE
NTWA MBOKE Godlive

[Télécharger le DAO](#)